****

**Stage CGT-FO « Le CSE »**

## du 24 au 28 novembre 2025

Co-animation : Laetitia Driguez et Arnaud Casado (Univ. Paris 1-ISST), Maxime Raulet (OS)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
| 9h  12h30 | Présentation de l’ISST et du stage  Tour de table  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Bilan sur la mise en place des CSE  **Guillaume Mercoeur**  (ISST) | Les commissions du CSE (Typologie, articulation avec l’instance)  **Laetitia Driguez**  (ISST) | Information consultation et expertises  **Cabinet Legrand** | Les attributions environnementales du CSE (ASC, BDESE, attributions économiques)  **Arnaud Casado**  (ISST) | Restitutions des synthèses  **Laetitia Driguez, Arnaud Casado**  (ISST)  **Karen Gournay**  **Secrétaire confédérale**  (FO) |
| Pause déjeuner | | | | | |
| 14h  17 h  17h30 | Composition, fonctionnement (ordre du jour, RI, réunions, votes, délibérations, PV, RP)  **Arnaud Casado**  (ISST)  *Qu’est-ce que j’ai appris aujourd’hui ?* | Le rôle du CSE en matière de santé sécurité  **Laetitia Driguez**  (ISST)  *Qu’est-ce que j’ai appris aujourd’hui ?* | Analyse de clause sur le CSE et ses accords  **Laetitia Driguez**  (ISST)  *Qu’est-ce que j’ai appris aujourd’hui ?* | Mise en situation  « la rédaction d’un avis » (restructuration)  **Arnaud Casado**  (ISST)  *Qu’est-ce que j’ai appris aujourd’hui ?* | Bilan de la session  **Laetitia Driguez, Arnaud Casado**  (ISST)  **Fin : 15h** |

Stage CGT-FO

Le CSE

Du 24 au 28 novembre 2025

Responsables universitaires : Laetitia Driguez et Arnaud Casado (Université Paris 1 - ISST)

Responsable syndical : Maxime Raulet (OS)

**PRESENTATION**

**PUBLIC :**

Cette formation s’adresse à toutes les personnes syndiquées à FO qui sont intéressées par le Comité social et économique (CSE). Ce stage est un stage tout niveau. Toutefois, ce stage est principalement destiné aux élus qui souhaitent approfondir leur connaissance de l’instance ou à tous ceux qui souhaitent soit implanter un CSE dans leur entreprise, soit devenir candidats à l’élection des représentants du personnel.

**OBJECTIFS :**

La formation proposée vise à donner une vision globale des missions, attributions et moyens du CSE tout en approfondissant un certain nombre de thématiques particulières pour armer au mieux les représentants de FO impliqués dans ces instances.

**PROGRAMME DE LA FORMATION :**

Pour atteindre ces objectifs, la formation se concentrera sur plusieurs thématiques spécialement choisies afin de renforcer les connaissances des représentants du personnel.

* Suivant l’ordre chronologique, la mise en place du CSE précédera des développements théoriques sur la composition et le fonctionnement de l’instance ;
* Le second jour sera dédié aux commissions du CSE. La CSSCT, commission obligatoire dans certains CSE, sera le point de départ d’une analyse sur le rôle du comité en matière de santé et sécurité au travail ;
* Le troisième jour verra se poursuivre le travail théorique entamé la veille par l’analyse des moyens à la disposition des représentants du personnel, notamment celui des consultations et des expertises. L’après-midi de cette journée sera consacrée à une mise en œuvre pratique des connaissances acquises lors des premières journées au travers de l’analyse de clause d’accords intéressant les CSE ;
* Le quatrième jour proposera un approfondissement d’une thématique émergente, la question environnementale, avant d’envisager une mise en situation sur l’hypothèse d’une restructuration.
* Le dernier jour sera dédié à la restitution des travaux de groupe, à un échange avec la secrétaire confédérale en charge des CSE et au bilan de la semaine.

**PÉDAGOGIE :**

- Des interventions d’enseignants-chercheurs. Ces séances sont organisées de sorte à favoriser l’interaction avec les stagiaires.

- Des séances de travail de groupe organisées et animées par ces mêmes enseignants universitaires. Ces séances visent : 1/ l’interconnaissance et l’échange d’expériences entre stagiaires ; 2/ l’appropriation des connaissances théoriques par la mise en œuvre pratique.

- Les stagiaires sont organisés en groupes. Les groupes se réunissent tous les après-midis de 17h00 à 17h30 pour un échange autour de la question : qu’ai-je appris aujourd’hui ? Quelle pertinence pour l’action syndicale ?

Après un temps de discussion, ils/elles doivent rédiger une synthèse. Les restitutions des synthèses ont lieu le vendredi matin.

**INTERVENANTS :**

**Laetitia Driguez** est juriste, maître de conférences HDR en droit privé à l’ISST de l’université Paris 1. Elle est membre de l’Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne (IREDIES) et ses travaux portent principalement sur le droit européen du travail et sur les interactions entre droit social et droits économiques. Elle a une chronique mensuelle dans la revue Europe.

**Arnaud Casado** est juriste, maître de conférences HDR en droit privé à l’ISST de l’université Paris 1. Il est membre de l’Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) et ses travaux concernent notamment le droit social à vocation environnementale. Récemment il a dirigé la publication de l’ouvrage « L’entreprise face aux risques environnementaux » (IRJS 2022) et « Le droit social à vocation environnementale : vecteur de durabilité de l’entreprise » (Lexisnexis 2024).